

XXXVI^e OPEN du PERREUX-SUR-MARNE

REGLEMENT INTERIEUR

Article 1 : ORGANISATION

Le cercle d'échecs du Perreux-sur-Marne organise un open du 21 au 22 mars 2025 composé de deux tournois homologués FFE et FIDE avril 2026.

L'open est ouvert à tout joueur ou joueuse licencié par la FFE (licence A obligatoire) ou par une fédération reconnue par la Fide.

Le tournoi Principal (homologué 71388) est ouvert aux joueurs classés ayant un Elo strictement inférieur à 2400. Il est limité à 48 joueurs et joueuses.

Le tournoi accession (homologué 71389) est ouvert aux joueurs et joueuses ayant un Elo strictement inférieur à 1700 ou non classés. Il est limité à 70 joueurs et joueuses.

Article 2 : RÈGLES

Les règles appliquées sont celles de la F.I.D.E. au 1er janvier 2026.

Les appariements se font au système suisse classique. **Néanmoins si l'un des tournois dépassait les 32 joueurs, ses appariements seraient faits au système de Haley.**

Au début du tournoi, les joueurs et joueuses n'ayant aucun classement défini par la FFE recevront un Elo estimé (non classé) en fonction de leur catégorie d'âge :

1399 pour les vétérans, seniors plus, seniors ;
1299 pour les juniors et plus jeunes.

Le départage entre les ex-æquo est obtenu par le **Buchholz tronqué, le Cumulatif puis la Performance.**

Les appariements et classements sont assistés par ordinateur (programme fédéral PAPI, version 3.6.8 ou plus récente) sous contrôle de l'arbitre principale.

Article 3 : DÉROULEMENT DU TOURNOI.

A) 5 rondes, cadence : 60 minutes + 30 secondes par coup.

B) Lieu des rencontres :

Tournoi Principal : 4 rue Jean D'Estienne d'Orves
94170 le Perreux sur Marne

Tournoi Accession : 34 avenue Georges Clemenceau
94170 le Perreux sur Marne

C) Dates et horaires des rondes :

Pointage obligatoire de tous les inscrits le samedi 21 mars de 13h15 à 14h15 au 34 avenue Georges Clemenceau. Les retardataires seront appariés entre eux ou à la seconde ronde, uniquement en accord avec l'organisateur et l'arbitre.

1^{re} Ronde : samedi 10 mai à 14h30

2^e Ronde : samedi 10 mai à 18

3^e Ronde : dimanche 11 mai à 09h00

4^e Ronde : dimanche 11 mai à 12h30

5^e Ronde : dimanche 11 mai à 16h

Remise des prix aux présents :

Dimanche 22 mars vers 19h30.

Ces horaires sont indicatifs, ils peuvent être modifiés par l'organisateur, notamment pour s'adapter au fait que les deux tournois sont dans des bâtiments séparés. **Les appariements de la ronde 3 seront définitifs le samedi 21 mars à 22h30, même s'ils ont été publiés en ligne précédemment.**

Article 4 : FORFAITS.

Tout joueur ne s'étant pas présenté devant l'échiquier **30 minutes** après le lancement d'une ronde sera considéré comme forfait, sauf si l'arbitre en décide autrement.

Tout joueur faisant forfait sans prévenir ne sera pas apparié à la ronde suivante. Tout forfait non justifié entraîne l'exclusion du tournoi et sera signalé à la Direction Nationale de l'Arbitrage de la F.F.E. pour les joueurs et joueuses français et à la Fédération concernée pour les joueurs et joueuses étrangers.

Article 5 : RAPPELS

Les appareils électroniques doivent être maintenus en position éteinte et rangés dans un sac ou confiés à l'arbitre, **y compris les montres connectées et les écouteurs.** Un joueur qui quitte la zone de jeu avec un tel appareil, éteint ou allumé, perd sa partie.

Pendant la partie, les joueurs ne peuvent quitter le lieu de la compétition sans la permission de l'arbitre. Il est interdit au joueur au trait de quitter la zone de jeu. Il est aussi

demandé aux joueurs d'éviter toute discussion ou lecture suspecte.

Les joueurs sont priés de respecter le matériel de jeu, notamment les pendules. L'attitude doit être convenable et la tenue correcte. Il est interdit de fumer dans la salle ou de consommer de l'alcool sur le lieu du tournoi.

Les joueurs sont tenus de respecter la Charte des joueurs de la FFE (affichée en annexe) et le code de l'éthique de la FIDE. **Une proposition de nullité ne doit notamment intervenir qu'à l'occasion d'un réel affrontement sur l'échiquier.**

Article 6 : PRIX.

Les prix ne sont pas cumulables.

Les prix du classement général sont partagés au système HORT (arrondi et plancher à 30€).

Les prix par classement ELO et les prix spéciaux sont attribués à la place.

Les prix ne seront donnés qu'aux seuls présents lors de la remise des prix.

La liste détaillée des prix sera affichée pendant la ronde 3.

Article 7 : ARBITRAGE

Arbitre :

SONIA BOGDANOVSKY (Arbitre Élite 1).

STÉPHANE DELUARD (Arbitre Fédéral Club)

En cas de désaccord avec l'arbitre, les joueurs et joueuses sont tenus de respecter sa décision durant la suite de la partie ; ils peuvent ensuite faire appel auprès de la commission d'appel avant l'affichage des appariements de la ronde suivante (commission dont la composition sera affichée pendant la première ronde.)

Article 8 :

Tous les participants s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

L'ORGANISATRICE :
MARTINE ROBERT

LES ARBITRES :
SONIA BOGDANOVSKY
STÉPHANE DELUARD